



L'escroquerie au fisc

Le mécanisme de l'escroquerie :

Le téléphone sonne et la boîte vocale vous dit que l'appel provient du Trésor public. Un message pré-enregistré vous dit que vous devez des impôts et que vous serez arrêté, poursuivi ou que vous serez soumis à d'autres sanctions si vous n'envoyez pas immédiatement le montant dû par une carte pré-payée à débit immédiat ou par un transfert électronique. L'appel est menaçant et convaincant : il s'agit très probablement d'une escroquerie très répandue à l'échelle nationale.

Chaque année, des milliers de contribuables reçoivent des appels, des mails et des fax suspects, prétendant être du Trésor public. Souvent, ces arnaqueurs utilisent frauduleusement le nom ou le logo du Trésor public quand ils font du démarchage pour avoir l'air plus crédibles auprès de leurs victimes. L'objectif de ces escrocs est d'appâter les consommateurs pour les amener à donner leurs informations personnelles et financières, comme leur numéro de sécurité sociale, leur compte bancaire ou leur numéro de carte de crédit pour les utiliser ensuite et usurper l'identité d'une personne ou voler l'argent d'un consommateur, ou encore pour qu'un consommateur envoie directement de l'argent à l'escroc.

Identifier l'escroquerie :

- Dans la réalité, le Trésor public contacte d'abord les contribuables par mail et non par téléphone en cas de non-paiement d'impôts. Par ailleurs, il ne réclame pas de paiement à l'aide d'une carte pré-payée à débit immédiat ou un transfert électronique. Il ne vous demandera pas non plus votre numéro de carte bleue par téléphone.
- Le Trésor public ne vous demandera jamais d'informations personnelles et détaillées comme votre numéro d'identification personnelle, mot de passe ou identifiants d'accès de cartes de crédit, les comptes bancaires ou financiers. Il ne communique pas avec le contribuable par mail et n'envoie pas de messages sur les comptes fiscaux d'un contribuable.
- L'adresse officielle du site du Trésor Public américain est : www.irs.gov. Ne soyez pas dérouteré ou induit en erreur par des sites qui prétendent être le fisc et qui se terminent par .com, .net, .org ou tout autre terminaisons autres que .gov.
- Les escrocs utilisent des faux noms et de faux numéros de matricule du fisc. Ils empruntent souvent des noms courants et des surnoms comme « Steven Martin » pour s'identifier et peuvent énoncer les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale de la victime.
- Les arnaqueurs imitent le numéro gratuit du Trésor public lorsqu'ils appellent pour sembler crédibles et peuvent envoyer des faux mails du TP pour piéger leurs victimes.
- Après avoir menacé leurs victimes d'emprisonnement ou de suppression de leur permis de conduire, les arnaqueurs raccrochent pour être ensuite relayés par d'autres qui prétendent être de la police ou du DMV (service des véhicules à moteur). Même le numéro d'appel confirme leurs affirmations.

Comment éviter l'escroquerie et que faire si vous avez été escroqué ?

- Si vous recevez un mail d'un préposé qui prétend être du Trésor public ou qui vous dirige vers un site du TP, ne répondez jamais au message, n'ouvrez pas les pièces jointes et ne cliquez sur aucun lien. Les pièces jointes et les liens peuvent contenir des virus qui infecteront votre ordinateur. Si quelqu'un vous appelle en prétendant être du Trésor public, raccrochez. Si vous devez des impôts au fisc ou croyez en devoir, appelez le Trésor public au 1-800-829-1040. Les agents du fisc sont là pour vous renseigner.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie au fisc, déposez plainte auprès de l'[Internet Crime Complaint Center](http://www.ic3.gov), une agence américaine composée du [FBI](http://www.fbi.gov), du [NW3C](http://www.nw3c.gov) et du [BJA](http://www.bja.gov) (IC3). Pour savoir comment déposer une plainte auprès de l'IC3, allez sur le site : www.ic3.gov. Vous devriez aussi signaler l'arnaque à l'inspecteur général du Trésor public au www.treasury.gov/tigta.
- Vous devriez aussi signaler la fraude à la Federal Trade Commission (FTC) en appelant le 1.877.FTC.HELP (1.877.382.4357) ou en allant sur le site de la FTC : www.ftc.gov.
- Pour de plus amples renseignements, appelez le service d'aide aux consommateurs du bureau du Procureur général au 860-808-5420 ou envoyez un mail à l'adresse suivante : attorney.general@ct.gov.